

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121129-2012 B462-DE
Date de télétransmission : 05/12/2012
Date de réception préfecture : 05/12/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2012
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B462

OBJET : Politique culturelle - Bois de l'Aune - Tournées communautaires dans le cadre de Marseille Provence 2013

Le 29 novembre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Halle des Sports de Venelles, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 novembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard

Excusé(e)s :

BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 29 NOVEMBRE 2012

Rapporteurs : Jean BONFILLON
Sophie JOISSAINS

Thématique : Politique culturelle

Objet : Bois de l'Aune - Tournées communautaires dans le cadre de Marseille Provence 2013

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé par ce rapport d'approuver le programme des tournées de spectacles coproduits par le Bois de l'Aune et MP 2013 en tournée en 2013 dans le Pays d'Aix, ainsi que la convention de partenariat type entre la CPA et les communes pour l'organisation de ces tournées.

Exposé des motifs :

Préambule

Vous avez approuvé, par la délibération 2011-A211 du 15 décembre 2011, l'organisation et les missions du Bois de l'Aune.

Cette délibération précisait en particulier :

-sa vocation à développer un projet original plaçant la création artistique au cœur d'une dynamique de transformation sociale. Il est reconnu d'intérêt communautaire et à ce titre doit favoriser les actions communes avec d'autres équipements et communes du territoire.

- sa mission de coordination de la Mission Marseille Provence 2013 pour Aix et le Pays d'Aix dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture en 2013.

Ce choix d'implantation soulignait la volonté des élus communautaires d'ouvrir la Capitale européenne de la culture au plus grand nombre en lien étroit avec les structures sociales. Sur le modèle des « maisons folies » créées dans le cadre de Lille 2004, le Bois de l'Aune est l'une des « vitrines » de la Capitale européenne 2013 comme lieu d'accueil et de création de grands projets participatifs.

Des partenariats ont déjà été mis en place en 2012 dans les communes de La Roque d'Anthéron, Lambesc, Puyloubier, Fuveau et Châteauneuf le Rouge.

Reconnaissant le rôle de développement culturel territorial du Bois de l'Aune sur le Pays d'Aix, l'association Marseille Provence 2013 a financé en 2012 à hauteur de 280 000 € des créations de spectacles dans la salle du Bois de l'Aune, destinés à tourner en 2013 dans le Pays d'Aix, avec le soutien budgétaire de la Direction de la Culture.

Ce montant figure dans le tableau prévisionnel des manifestations soutenues dans le Pays d'Aix par le Conseil d'Administration de MP 2013 du 15 octobre 2012 (cf. annexe).

Pour formaliser cette action, une convention type entre la CPA/Bois de l'Aune et les communes du Pays d'Aix est proposée à votre approbation pour ces tournées portées par le Bois de l'Aune en 2013, sur la base de la liste de spectacles ci-dessous annexée :

Lieux de diffusion programmés (1^{er} semestre)

- Cirque / A bas bruit / Cie MPT / Mathurin Bolze
Rousset
- Cirque / Le cabaret calamiteux et autres / Cie l'Immédiat / Camille Boitel
Lambesc, Vitrolles, Fuveau
- Cirque / Pulsions / Centre National des Arts du Cirque
Vitrolles, Pertuis (enveloppe cirque MP13 pour Pays d'Aix)
- Cirque / Dobout an bout / Cie Cirquons Flex
Bouc Bel Air, Pertuis, Cabriès, Lambesc, Vauvenargues, Puyloubier, la Roque d'Anthéron, Vitrolles (possible)
- Théâtre / Phèdre et les Oiseaux / Jean Baptiste Sastre et Frédéric Boyer
La Roque d'Anthéron, Bouc Bel Air, Puyloubier, Puy Ste Réparate (château Lacoste)
- Théâtre / Les Antigones / Tg Stan
Pertuis, Vauvenargues
- Théâtre / Oncle Vania / Cie Les Possédés / Rodolphe Dana
Puyloubier, Vitrolles, Cabriès

Lieux de diffusion à programmer (2^{ème} semestre 2013)

- Cirque / L'opéra baroque / les Frères Forman
7 à 10 communes (enveloppe cirque MP13 pour Pays d'Aix)
- Théâtre / Giu / Cie Scimone – Sframeli
3 communes
- Théâtre / Loin d'eux / Cie les Possédés / Laurent Mauvignier et R. Dana
3 à 4 communes
- Théâtre / Tu oublieras aussi Henriette / La Revue Eclair / Stéphane Olry
1 commune
- Théâtre / Solo / Cie Senna'ga / Agnès Petreau et Sabine Tamisier
3 communes
- Théâtre / Les folles d'enfer / Cie Fragments / Micheline Welter
3 communes
- Théâtre jeune public / Rose is a rose / Cie ZAbraka / Benoit Bradel
3 communes
- Théâtre jeune public / Piraterie / Cie Arsène / Michel Jacquelin
3 communes
- Théâtre jeune public / IQ et Ox / cie Debrid'arts / Judith Arsenault
3 communes
- Théâtre jeune public / Rouge / Ma compagnie / Jeanne Béziers
3 communes

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2011-A211 du Conseil communautaire du 15 décembre 2011 approuvant les missions et l'organisation du Bois de l'Aune ;

VU l'avis favorable de la Commission Culture en date du 14 novembre 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

APPROUVER le programme prévisionnel de spectacles coproduits par la CPA ET MP2013 en tournées en 2013 dans le Pays d'Aix;

APPROUVER la convention de partenariat type entre la CPA/Bois de l'Aune et les communes accueillant les spectacles coproduits avec MP2013;

AUTORISER Madame le Président ou son représentant à signer les conventions à venir et l'ensemble des documents y afférents.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Le Bois de L'Aune - Communauté du Pays d'Aix dont le siège est situé Hôtel de Boadès, 8 place Jeanne d'Arc – CS 40868– 13626 Aix en Provence Cedex 1, représentée par son Vice-Président Monsieur Jean BONFILLON, délégué à la politique et aux équipements culturels, dûment habilité à l'effet des présentes par la délibération N° , du Bureau Communautaire du 29 novembre 2012,

Désigné sous le terme «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**,
d'une part,

et

La Commune de , représentée par son Maire, , dûment habilité à signer les présentes,

Désignée sous le terme « **Commune de** »,
d'autre part,

Il est convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : Objet de la Convention

1.1. La présente convention a pour objet de préciser les modalités de partenariat dans le cadre d'une programmation **Bois de L'Aune** Pôle Artistique et Culturel de la Communauté du Pays d'Aix, dans la « **Commune de** ».

1.2. Le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» s'engage à donner, dans les conditions définies ci-après :

- spectacle :
- compagnie :
- nombre de représentation :
- lieu :
- date :
- heure :

ARTICLE 2 : Engagements du «Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix»

2.1. Le **«Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix»** fournira le spectacle entièrement monté et assumera la responsabilité artistique de la représentation. Le **«Bois de L'Aune/Communauté du Pays d'Aix»** s'assurera auprès de la compagnie dont le spectacle sera joué dans la commune de _____, qu'en sa qualité d'employeur, elle assure les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel attaché au spectacle. Il appartiendra à la compagnie notamment de solliciter en temps utile auprès des autorités compétentes les autorisations pour l'emploi, le cas échéant, d'artistes mineurs ou étrangers. Le spectacle comprendra les décors, costumes, meubles et accessoires, et d'une manière générale tous les éléments nécessaires à sa représentation. Le **«Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix»** fournira dans les délais requis les éléments nécessaires à la publicité du spectacle (revue de presse, photos, ...) ainsi que la fiche technique du spectacle.

2.2. Le **«Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix»** se charge d'organiser et d'assurer les coûts de transport du matériel attaché au spectacle, du transport et des hébergements des personnes liées au spectacle qui ne seront pas pris en charge par la compagnie.

2.3. Le **«Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix»** aura à sa charge les droits d'auteur et les droits afférents et s'en acquittera.

ARTICLE 3 : Engagements de la « Commune de _____ »

3.1. La **« Commune de _____ »** fournira le lieu de représentation en ordre de marche, y compris le personnel nécessaire aux déchargement et rechargement, aux montage et démontage, et au service des représentations. Elle assurera en outre le service général du lieu : location, accueil, billetterie, catering, et service de sécurité. En qualité d'employeur, elle assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales de ce personnel.

3.2. La « **Commune de** » s'engage, en signant le présent contrat, à respecter la fiche technique du spectacle qui est inséparable du contrat.

3.3. La « **Commune de** » s'engage à éditer une billetterie qui sera uniquement exonérée dans le cas où celle-ci ne serait pas perçue par le Bois de l'Aune. Dans le cas d'une billetterie perçue par le Bois de l'Aune les tarifs proposés seraient de 5 et 10 euros. La « **Commune de** » assurera les réservations pour le spectacle et précisera au «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» toutes les informations relatives à ces réservations. La « **Commune de** » informera régulièrement le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» de l'état des réservations.

3.4. La « **Commune de** » s'engage à réserver 10 places pour le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» à chaque représentation.

3.5. La « **Commune de** » prendra directement en charge les repas chauds (entrée, plat, dessert, boissons) pour l'ensemble du personnel attaché au spectacle (compagnie et équipe du «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**») le ou les soirs de représentation(s).

3.6. La « **Commune de** » s'engage à mettre à disposition des loges pour les artistes.

3.7. En matière de publicité et d'information, la « **Commune de** » respectera l'esprit général de la documentation fournie par le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» et observera scrupuleusement les mentions obligatoires. Un bon à tirer devra être soumis au «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» pour validation.

3.8. Les photographies du spectacle fournies par le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» peuvent être utilisées à titre gratuit pour la presse (locale uniquement) et les supports de communication du spectacle (programme, affiches, site internet).

3.9. La « **Commune de** » s'engage à appliquer sur tous les supports de communication relatifs à l'opération soutenue par le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**», les logos de la Communauté du Pays d'Aix et du Bois de l'Aune accompagnés de la mention suivante : « en partenariat avec le Bois de L'Aune, pôle artistique et culturel de la Communauté du Pays d'Aix.

3.10. La « **Commune de** » s'engage également à communiquer sur le partenariat avec le «**Bois de L'Aune / Communauté du Pays d'Aix**» dans toute conférence de presse, interview, etc.....

3.11. La « **Commune de** » s'engage pour l'ensemble de ces activités à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile.

ARTICLE 4 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie.

ARTICLE 5 : Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Fait à Aix-en-Provence, en deux exemplaires originaux
Le

La Commune de

**Le Bois de L'Aune /
Communauté du Pays d'Aix**

Le Maire ou son représentant

Le Vice-président délégué à la Politique
et aux équipements culturels

Monsieur

Monsieur Jean Bonfillon

Copie :

La Compagnie

Liste consolidée des projets MARSEILLE PROVENCE 2013 CA du 15 octobre 2012

Discipline/secteur	Nom du projet	Opérateur	Lieu	Participation MP2013 CA 21/11/11	Participation MP2013 CA 25/05/12	Montant actualisé CA 15/10/12	Différentiel CA 25/05/12 et CA
AIX-EN-PROVENCE ET COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX							
Danse	Ballet Prefeclacj	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	250 000 €	250 000 €	250 000 €	- €
Danse	GTP - Abou Lagaa	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	70 000 €	170 000 €	170 000 €	- €
Expositions	Camp des milles	Communauté du Pays d'Aix	Aix-en-Provence	20 000 €	120 000 €	120 000 €	- €
Expositions	Cadence Exquis	La Cité du Livre	Aix-en-Provence	150 000 €	150 000 €	150 000 €	- €
Expositions	Albert Camus, des essais aux nouvelles 1937-1957	La Cité du Livre	Aix-en-Provence	50 000 €	50 000 €	20 000 €	20 000 €
Expositions	Albert Camus, coloriste	Grand théâtre de Provence - Radio France	Aix-en-Provence	40 000 €	10 000 €	50 000 €	- €
Musique	GTP - Festival Présence	Acte (Gymnase, Jeu de Paume)	Aix-en-Provence	550 000 €	900 000 €	900 000 €	- €
Musique	Sonia Wieder Aibertson	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	40 000 €	40 000 €	40 000 €	- €
Ouverture Aix	Parcours Art Contemporain	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	30 000 €	265 000 €	330 000 €	65 000 €
Projets	Festival de la BD	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	30 000 €	265 000 €	330 000 €	65 000 €
Projets	Cultures urbaines	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	30 000 €	265 000 €	330 000 €	65 000 €
Saison 2							
Cinéma	Rencontre ciné plein air	CCN, Théâtre du Bois de l'Aune, 3BisF	Aix-en-Provence	3 000 €	3 000 €	3 000 €	- €
Danse	Temps fort danse	CCN, Théâtre du Bois de l'Aune, 3BisF	Aix-en-Provence	165 000 €	165 000 €	165 000 €	- €
Expositions	Le grand atelier du Midi	Communauté du Pays d'Aix	Aix-en-Provence	485 168 €	510 101 €	510 101 €	- €
Expositions	La Goutte de l'Orléan, Collections ex collectionneurs provençaux	La Cité du Livre	Aix-en-Provence	8 000 €	8 000 €	8 000 €	- €
Expositions	Regards croisés - Fontaines obscures	Festival International d'art lyrique d'Aix	Aix-en-Provence	40 000 €	40 000 €	40 000 €	- €
Musique	Festival d'Aix - Du Siam à l'Atlas, Royaume	Festival International d'art lyrique d'Aix	Aix-en-Provence	150 000 €	150 000 €	150 000 €	- €
Musique	Festival d'Aix - Elena de Cavalli	Festival International d'art lyrique d'Aix	Aix-en-Provence	205 000 €	205 000 €	205 000 €	- €
Musique	Festival d'Aix - Romeo et Juliette, Josette Balz	Charlie Free	Aix-en-Provence	60 000 €	60 000 €	60 000 €	- €
Musique	Charlie Free	GTP	Aix-en-Provence	50 000 €	50 000 €	50 000 €	- €
Musique	Orchestres des jeunes de la méditerranée	Festival international d'art lyrique d'Aix	Aix-en-Provence	175 000 €	175 000 €	175 000 €	- €
Projets	Vitrolles - projet IM Bruyère - tryptique 2011, 12, 13	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	150 000 €	150 000 €	150 000 €	- €
Projets	Autres projets GTP	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	200 000 €	200 000 €	200 000 €	- €
Projets	Concerts symphoniques Grand St-Jean	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	30 000 €	30 000 €	30 000 €	- €
Projets	Jazz Lab - Bois de l'Aune	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	150 000 €	150 000 €	150 000 €	- €
Projets	Festival Roque Ambrion	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	100 000 €	100 000 €	100 000 €	- €
Théâtre	GTP - Albert Camus	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	50 000 €	70 000 €	70 000 €	- €
Saison 3							
Cinéma	Le Court d'honneur	Festival Tous courts	Aix-en-Provence	10 000 €	10 000 €	10 000 €	- €
Cinéma	Images de ville	Images de ville	Aix-en-Provence	47 000 €	50 000 €	50 000 €	- €
Cinéma	Cirque - Grand St-Jean	Images de ville	Aix-en-Provence	220 000 €	400 000 €	400 000 €	- €
Danse	Temps fort Danse - Emile Graso	Acte (Gymnase, Jeu de Paume)	Aix-en-Provence	40 000 €	70 000 €	70 000 €	- €
Expositions	Camus	MP 2013	Aix-en-Provence	445 000 €	465 000 €	43 000 €	422 000 €
Expositions	Cartographies Imaginaires (Expo jeunesse : ARL, etc.)	MP 2013	Aix-en-Provence	65 000 €	65 000 €	65 000 €	- €
Littérature	Les écrivains de Provence	MP 2013	Aix-en-Provence	35 000 €	35 000 €	35 000 €	- €
Musique	Lancement du nouveau Conservatoire	Secondaire Nature/Gamerz	Aix-en-Provence	100 000 €	550 000 €	650 000 €	100 000 €
Projets	Biennale des Arts Numériques/Innovart	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	40 000 €	50 000 €	50 000 €	- €
Projets	GTP - Zahia Zouani	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	15 000 €	15 000 €	15 000 €	- €
Projets	Semaine du Genre - 3 bis F	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	150 000 €	200 000 €	200 000 €	- €
Théâtre	GTP - Nouvelles Scènes - Aurélien Bory	Grand théâtre de Provence	Aix-en-Provence	150 000 €	200 000 €	200 000 €	- €
Saison 4							
Actions de Participation Citoyenne	Vitrolles Imbiscorder	Vitrolles	Aix-en-Provence	15 000 €	17 000 €	17 000 €	- €
Actions de Participation Citoyenne	Ateliers résidence G613 1X1X1 - Emaho	Ateliers résidence	Aix-en-Provence	15 000 €	15 000 €	15 000 €	- €
Actions de Participation Citoyenne	Quartier créatif - Vitrolles	Quartier créatif	Aix-en-Provence	15 000 €	15 000 €	15 000 €	- €
Actions de Participation Citoyenne	Quartier Besson - Othoniel	Quartier Besson	Aix-en-Provence	45 000 €	250 000 €	250 000 €	- €
Actions de Participation Citoyenne	FLU JO - Projet Danse Hip-Hop dans les prisons	FLU JO - Projet Danse	Aix-en-Provence	15 000 €	15 000 €	15 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	L'Ecluseur	L'Ecluseur	Aix-en-Provence	15 000 €	18 000 €	18 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Miguel Palma - Domaines viticoles	Association Voyons voir	Aix-en-Provence	35 000 €	15 000 €	18 000 €	3 000 €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Atelier Théâtre - Mustapha Benfodil & Kheirredine Lardjam - Université d'Aix	Université d'Aix	Aix-en-Provence	37 200 €	17 200 €	18 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	E-topia : Laboratoire des fictions un workshop - Ecole des beaux arts d'Aix en Provence	ESAAP (Beaux arts Aix)	Aix-en-Provence	12 000 €	- €	- €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Performance Dora Garcia - Hôpital Montperrin	3 Bis F	Aix-en-Provence	40 000 €	40 000 €	40 000 €	- €

Ateliers de l'Euroméditerranée	Partage de l'eau	Société du Canal de Provence	Aix-en-Provence	15 000 €	- €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Projet archi et développement durable (définition en cours)	Technopôle de l'Arbois	CPA	15 000 €	15 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Art en Vitrine	Association des Commerçants	Aix-en-Provence	30 000 €	30 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Revue Eclair (ex autres projets)		Aix-en-Provence	45 000 €	24 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	AE&M Gaeille Mabillet - Patio - Théâtre de l'Arbois		Aix-en-Provence		30 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	AE&M designer - Boulangerie Manfou		Aix-en-Provence		6 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Les couleurs de l'Univers à la Maison de la Sainte Victoire	CS, Institut Pythéas	Aix-en-Provence		20 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Atelier Cézanne	Aix-en-Provence	Aix-en-Provence		20 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Exposition Camus et Atelier Cézanne	Aix-en-Provence	Aix-en-Provence		280 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Bois de l'Aune-Projets	Théâtre du Bois de l'Aune	Aix-en-Provence	280 000 €	280 000 €	- €
Ateliers de l'Euroméditerranée	Projets de développement culturel	groupe du 27	CPA	150 000 €	150 000 €	- €
TOTAL AIX-EN-PROVENCE ET COMMUNAUTÉ DEPARISIENNE				5 107 368 €	6 170 501 €	10 000 €

OBJET : Politique culturelle - Bois de l'Aune - Tournées communautaires dans le cadre de Marseille Provence 2013

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



05 DEC. 2012